

VOTER, ÉLIRE PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

1789-1799

Serge BIANCHI

GUIDE POUR LA RECHERCHE

Atelier IHRF-INRA

Auteurs : Serge Aberdam,
Serge Bianchi, Robert
Demeude, Emile Ducoudray,
Bernard Gainot, Maurice
Genty, Claudine Wolikow.

Publication du Comité des Travaux
historiques et scientifiques
(à paraître en 1998).

Ce Guide est le fruit de l'activité de l'Atelier Voter et élire pendant la décennie révolutionnaire, créé lors d'une séance de l'Institut d'histoire de la Révolution française (Paris I - Sorbonne) à l'automne 1991. Il s'agissait alors de consacrer aux votes et aux élections révolutionnaires l'attention que l'évolution des priorités historiographiques et des recherches en cours semblaient imposer au premier noyau d'initiateurs : Claudine Wolikow, Bernard Gainot, Serge Bianchi et Serge Aberdam, bientôt réunis à des chercheurs chevronnés, Maurice Genty, Robert Demeude, Emile Ducoudray.

L'Atelier a pu bénéficier d'un soutien scientifique et matériel, fonctionnant régulièrement dans les locaux du Département d'économie

et de sociologie rurale de l'Institut National de la Recherche Agronomique, à Ivry. Le fonctionnement régulier a d'abord permis la systématisation des informations sur les colloques et les parutions, le suivi des manifestations scientifiques et surtout une politique suivie d'invitation de chercheurs parisiens, provinciaux ou étrangers de passage.

Réunions en semaine et séances du samedi, plus raisonnables pour accueillir les chercheurs provinciaux, ont alterné. Au total, une soixantaine de séances ont eu lieu, avec des approches très variées du thème principal, traité de la Constituante au Directoire, depuis le simple inventaire des situations où la Révolution systématise le recours à des pratiques de vote, jusqu'aux techniques de la mesure du corps électoral ou de la participation. On a pareillement pu remonter jusqu'aux expériences réformatrices de la monarchie finissante et s'aventurer à des comparaisons entre les aspects électoraux des révolutions de 1789 et de 1848. Les séances ont aussi bien consisté en libres propos de chercheurs présentant leur "terrain" qu'en débats programmés autour de notions théoriques (la "démocratie représentative") ou de réalités controversées (le vote des femmes). On a pu croiser des approches diverses, depuis la question théorique des candidatures jusqu'aux

essais de prosopographie des élus ; depuis le retour sur la signification des procédures communales jusqu'à la volonté d'explorer les élections judiciaires, ecclésiastiques ou militaires ; depuis l'étude des rituels et des pratiques jusqu'à l'approche symétrique des incidents électoraux.

Autour du petit groupe des initiateurs, des dizaines de chercheurs, spécialistes ou débutants, qui ont fréquenté ces séances, chacun amenant ses préoccupations et l'expérience de son chantier. Assez rapidement des étudiants de maîtrise venus de diverses universités et adressés par leurs directeurs ont commencé à participer à l'Atelier, suivis par des étudiants de DEA ou des thésards. Des juristes, historiens, sociologues, cartographes et politistes ont fréquenté l'Atelier. Beaucoup des travaux présentés ont été, depuis, soutenus comme diplômes ou publiés et sont inventoriés dans le présent Guide.

Cet ouvrage est conçu comme un outil destiné à favoriser les recherches sur un chantier relativement neuf et méconnu : les votes et les élections de la décennie révolutionnaire, dans le cadre d'une évolution plus générale vers l'autonomisation du politique, et de la prise en compte d'une pratique électorale à la fois omniprésente entre 1789 et 1799, mais jusque là sous-estimée.

Il est composé de cinq parties reliées par le souci premier de l'utilité et de l'apport d'instruments de travail commodes pour les chercheurs et les enseignants, voire les citoyens désireux de comprendre les origines et les cheminements des principes de la démocratie dans sa dimension électorale.

La première partie est consacrée à la **présentation du chantier**, par Bernard Gainot. Le renouveau des études électorales est caractérisé dans les héritages, les références aux travaux récents et aux thèmes porteurs de l'étude. Les niveaux des circonscriptions électorales (de la commune aux législatives), les degrés de continuité et d'innovation, l'extension géographique du droit de vote sont ainsi dégagés.

Un état des questions dresse un premier bilan des approches et des travaux de l'*Atelier*. Les pratiques des votes et des élections s'inscrivent dans une tradition républicaine ancienne et héritent de pratiques ou de réformes présentes dans l'Ancien Régime, particulièrement dans l'édit de juin 1787 et la réunion des Etats Généraux de 1789. Les élections deviennent dès 1790 la règle commune dans les domaines politiques, judiciaires, militaires, voire ecclésiastiques (entre 1791 et 1793). Il s'agit toujours de voter en assemblée, mais pour élire des électeurs, des représentants ou des fonctionnaires. Les assemblées délibérantes, en principes interdites par les lois, se maintiennent pourtant dans un cadre communal parallèle et lors des consultations référendaires. Dès 1790 est mis en place un rituel électoral convenu, autour de l'élection à bulletins secrets du bureau, de la prestation de serment, des règles précises et nombreuses pour éviter la fraude ou la corruption du corps électoral.

Mais les pratiques pervertissent souvent cette procédure idéale, remise en cause sous le Directoire par des tentatives de candidature individuelle et par des scissions d'assemblées. La tension entre les deux principes de "démocratie pure" (avec un contrôle des élus par la souveraineté populaire) et de "démocratie représentative" marque toute la décennie révolutionnaire et rythme les grandes évolutions électorales de cette période, de façon dialectique.

La deuxième partie porte sur les **Sources et la bibliographie**. La prospection des archives manuscrites est présentée dans les cadres successifs des Archives nationales (Maurice Genty), des Archives départementales et des Archives communales avec un éclairage sur des cas particuliers - Paris, les Alpes-Maritimes, les départements belges, les colonies -. L'accent est mis sur les collections de textes imprimées, dont les recueils législatifs et parlementaires, et sur les collections volumineuses concernant Paris (Emile Ducoudray). Un recensement actualisé d'environ 180 ouvrages, articles ou colloques publiés est accompagné de l'état des travaux universitaires inédits (une vingtaine de titres) et d'instruments de travail (dictionnaires, Atlas...).

La troisième partie, la plus importante, est constituée d'un **Recueil des textes législatifs et réglementaires**. Il comprend 78 décrets pour l'Assemblée constituante (traités par Maurice Genty), 33 pour la Législative (Robert Demeude), 42 pour la Convention (Serge Aberdam), 20 pour le Directoire (Bernard Gainot et Steven Clay). Les 175 textes législatifs rassemblés ici procèdent d'une série de choix. Du point de vue chronologique, on a écarté l'ensemble des textes qui ont régi

la réunion des Etats Généraux de 1789, et qui, extérieurs à notre sujet, sont largement disponibles par ailleurs. Du point de vue thématique, on n'a retenu ici aucun document sur le fonctionnement du vote dans des institutions foisonnantes comme les clubs de tous types, les sociétés populaires et sectionnaires, ou dans d'autres formes de sociabilité politique privée qui perdurent pendant la Révolution, pour se borner aux procédures codifiées par la puissance publique. On n'a de même pas rendu compte des débats, parfois fort longs, qui les précèdent ou les séparent les uns des autres. On a par contre voulu reproduire ici, dans un ordre strictement chronologique, un maximum d'articles des décrets, des lois et des constitutions, qui sont relatifs à des opérations électorales en cours ou projetées pendant la décennie, et ceci plus spécialement lorsque ces textes innovent sur des décisions antérieures déjà reproduites. C'est ce qui explique par exemple que la Constitution de 1791, qui réunit pour l'essentiel des lois déjà adoptées, occupe peu de place dans notre recension. Par contre, celles de 1793 et 1795, qui modèlent les pratiques ultérieures, sont abondamment citées. Les domaines d'application des textes reproduits sont variés, et on a privilégié les textes politiques, d'intérêt général. Cependant on a cherché également à donner plus qu'une idée des autres domaines où s'exerce le principe révolutionnaire des élections. Il a semblé nécessaire de rassembler pour une fois ces textes sous une forme ramassée, dans la perspective double de permettre à la fois aux chercheurs de comprendre mieux les documents électoraux de leur collecte, mais aussi de retrouver les documents dont les décrets parus, ainsi que la chronologie des opérations électorales laissent

supposer qu'ils ont pu exister comme résultats d'autres opérations.

La quatrième partie collecte un *choix de documents sur les pratiques et comportements électoraux* (rassemblés par Serge Bianchi). Ce choix de textes a semblé de nature à rendre des services appréciables pour les chercheurs et les historiens. Il comprend nécessairement une part d'arbitraire, tout en répondant à quelques principes de base. Tous les textes sont proposés par des chercheurs de terrain, pour leur caractère exemplaire ou révélateur. Ils ont été ressaisis, le plus souvent sans les fautes originelles, par souci de lisibilité et d'efficacité dans l'utilisation. Ils sont parfois présentés à l'aide d'une courte notice sur les conditions de leur émission. Ces textes reflètent en partie les rythmes et les temps forts des opérations électorales. L'année 1790 est naturellement la plus présente mais la période directoriale, peu traitée en général, fait l'objet d'une dizaine de textes. Nous n'avons pas abordé les textes contemporains concernant la réflexion théorique (Condorcet) ou l'interprétation (Burke) sur les votes et les élections de la décennie, conscients de leur caractère spécifique, qui nécessiterait un autre ouvrage. La couverture géographique ne pouvait être exhaustive, compte tenu des domaines de recherches particuliers des membres de l'*Atelier* et de leurs correspondants. Toutefois, elle se caractérise par une ouverture assez large, avec une représentation de grandes régions françaises : Nord, Oise, Ile-de-France et Paris, Ouest, Bourgogne, Alpes-Maritimes, Provence, Languedoc, Pyrénées. Il n'était pas possible non plus de couvrir tous les types d'élections, de procédures et d'incidents

électorales. L'accent a porté sur les votes en assemblées primaires, dans les sections de canton. Mais il a semblé utile de proposer des textes relatifs aux élections des curés (au district avant 1793), moins connues du grand public, et à celles de la garde nationale. Les problèmes des municipalités ont également une place importante, au même titre que les ratifications des constitutions de 1793 et de l'an III. Il est possible que ce choix privilégie les incidents et les contestations par rapport à l'ordre normal des votes et des élections de la période. Mais les procédures sont présentées dans leur pureté législative dans le recueil des textes législatifs et réglementaires qui précède cette partie. Il paraissait plus utile de cerner les décalages entre la loi et les pratiques, de montrer combien l'interprétation des textes peut s'avérer difficile et conflictuelle, ce qui ne saurait surprendre dans le domaine des élections, où les enjeux de pouvoir sont si contraignants.

La cinquième partie rassemble les **outils de travail** indispensables pour les historiens des élections. Un *lexique* d'une centaine d'entrées (Claudine Wolikow) est destiné à fixer l'emploi des termes utilisés dans les documents d'époque. De nombreux termes sont employés aujourd'hui dans des acceptations différentes de celles de 1790 (*votants*) ; d'autres ne sont pas utilisés en 1790 alors qu'ils sont courants en 1997 dans le vocabulaire politique (*suffrage universel, démocratie directe*). Le lexique permet de connaître les acteurs des opérations électorales (institutions et degrés) et de préparer aux débats historiographiques majeurs. Une *table chronologique des lois* permet un accès

rapide au Recueil et une indexation thématique des 175 décrets. Un *calendrier des opérations électorales* sur la décennie dénombre une trentaine de consultations en moins de dix années : municipalités, juges de paix, électeurs, législateurs, ratifications référendaires... Un *tableau récapitulatif des conditions d'accès à la citoyenneté* politique recense les critères des ayant droit de vote, les exclusions et éclaire les logiques des évolutions. Une approche simplifiée des déroulements types des *assemblées électorales* doit permettre une sensibilisation rapide des rituels électoraux. Enfin, en l'absence de cartes tout à fait fiables, une explication du *découpage et de l'évolution des circonscriptions* est proposée.

Le *Guide pour la recherche* propose donc une approche centrée sur les opérations de vote et d'élections de l'ensemble de la décennie révolutionnaire. La Révolution française a donné au principe électif un maximum d'extension. Le vote populaire y a connu une fréquence qu'il n'a plus guère retrouvée depuis. Si le recours au vote s'impose systématiquement dans tous les domaines de la vie publique, la pratique électorale de 1789 à 1799 s'avère pourtant bien éloignée de ses formes actuelles. Cette réalité invite à procéder à un véritable décryptage des documents qui nous sont parvenus. Les historiens de la Révolution française ne pouvaient négliger les enjeux de consultations expérimentées alors sur une échelle inédite. Prendre ainsi le pouls électoral de la France en Révolution, c'est inviter les lecteurs à un retour aux sources mêmes de nos conceptions de la démocratie, de ses difficultés, de ses limites comme de ses exigences.

L I S T E

*Des ÉLECTEURS du Département de l'Oise,
— assemblés à Beauvais, le 20 Germinal, an
septième de la République française.*

N O M S DES CANTONS.	N O M B R E d'Électeurs par Canton.	N O M S DES ÉLECTEURS.
ACY-EN-MULTIEN	4	Pasquier-Aubry. Manteaux (Alexis). Nôtin (Jean-Pasquier). Legrand (Pierre).
ANSEAUVILLER	4	Galand, notaire. Duvoer (Jean), juge de paix. Leclerc (Charles). Lavisse (Côme-Pierre).
ATTICHY	4	Lecuru (Nicolas). Bridoux (Louis). Desmarêts (Jacques). Fournier (Côme).
BABŒUF	4	Warmont (Jean-François). Prévost (Noel). Trouffelle (Claude-Antoine). Vignon (Jean-Louis).
BARON	3	Bulté (Zacharie). Lebœuf (Eloi). Verdure (Antoine-François).
BEAULIEU	3	Delobel (Louis-Amable). Froissier (Nicol.-Fr.-Touffaint). Soyer (Jean-François).



Liste des grands électeurs de l'Oise sous le Directoire (A.D. Oise, 1 Lp 280)